

Conditions générales

CONSIGNES À RESPECTER

Seules les personnes à jour de leurs cotisations seront acceptées dans la salle de cours à partir du 31 octobre de la saison en cours.

Il est obligatoire de posséder une paire de chaussures fermées, propres, uniquement destinées à la salle, pour éviter toute dégradation des salles de cours et réduire le risque d'accident.

Chaque adhérent doit venir en cours dans une tenue correcte. Il est recommandé de changer de T-shirt autant de fois que possible entre les cours afin d'éviter les désagréments des habits mouillés, odeurs de transpiration, etc, et ceci pour le bien-être et le respect de tous.

Il est formellement interdit de fumer dans les locaux.

Il est obligatoire de respecter le plan sanitaire en vigueur au moment des cours. Celui-ci peut évoluer au cours de la saison. Il fera l'objet d'un affichage et chaque élève ou stagiaire se doit d'en prendre connaissance régulièrement.

Les professeurs de Millau en Swing peuvent refuser l'accès aux cours à toute personne qui ne respecte pas ces consignes.

PONCTUALITÉ

Il est recommandé d'arriver à l'heure afin de ne pas être pénalisé et de ne pas déranger les autres.

ASSIDUITÉ

Pour le respect de soi-même et des autres adhérents, ainsi que pour la bonne progression individuelle et collective au sein du groupe, l'assiduité aux cours est vivement recommandée !

NIVEAU

Mieux vaut refaire une année dans le même niveau plutôt que d'être en difficulté dans le niveau supérieur. Seul Millau En Swing, par l'intermédiaire de son responsable pédagogique et de ses professeurs, sont aptes à vous conseiller le niveau qui vous convient le mieux, en cours collectif comme en stage. Ils peuvent vous obliger à de changer de groupe dans votre intérêt et afin de ne pas pénaliser les autres élèves. Dans l'intérêt de tous, le refus de se conformer aux recommandations des professeurs peut donner lieu à une éviction.

CONDITIONS DE REGLEMENT

Libeller et adresser votre règlement à l'ordre de MILLAU EN SWING.

Aucune inscription ne sera effective avant réception du règlement.

Adresse de règlement par chèque : Millau en Swing 8 rue de la Capelle - 12100 MILLAU

Millau en Swing se réserve le droit de modifier le planning dans le cas où :

- L'effectif est insuffisant dans un ou des groupes.
- Pour des raisons d'annulation de vol, de grève de transport, circulation perturbée ou tout cas de force majeure, empêchant ou retardant la présence du ou des professeurs intervenants.
- En cas de blessure du ou des professeurs.
- En cas de force majeure nous obligeant à interrompre ou annuler des cours.

Aucun remboursement ne peut être demandé pour ces motifs.

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

Pour les cours hebdomadaire :

à partir du 31 octobre, de la saison en cours, en cas d'impossibilité pour motif sérieux (exemple : maladie de longue durée incompatible avec la pratique de la danse, mutation ou déménagement) et sur présentation d'un justificatif, un remboursement au prorata du nombre de cours restant pourra intervenir sur décision du bureau de l'association.

Tout interruption de la pratique du stagiaire au-delà de cette date, sans motif valable, ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement des frais annuels d'inscription.

Aucun remboursement ne sera effectué sur le montant de l'adhésion et la licence FFD.

Pour les stages :

- Annulation 30 jours avant la date du stage, montant des frais : 10,00€.
- Annulation à moins de 30 jours avant la date du stage : Remboursement de 50% du montant de votre inscription.
- Annulation à moins de 10 jours du stage: Aucun remboursement ne sera possible

DROIT A L'IMAGE

En acceptant ces conditions générales, tout participant autorise Millau En Swing à faire usage sans limite et cède tous droits sur les photos et vidéos réalisées au cours des stages, des cours ou des soirées. Toutes images restent la propriété de Millau en Swing elles seront utilisées dans le respect de la personne. Elles ne seront ni communiquées, ni vendues à des tiers, ni utilisées à d'autres usages que ceux prévus par l'objet de l'association.

Règlement intérieur

1. MODALITÉS D'INSCRIPTION

- 1.1. Les inscriptions aux cours s'effectuent à l'aide du formulaire papier ou en ligne. Les demandes d'inscription sont prises en considération par ordre d'arrivée. Les champs obligatoires du formulaire d'inscription doivent être remplis. Une inscription est garantie dès la réception du règlement correspondant au stage ou au cours annuel en fonction du type d'inscription.
- 1.2. Les élèves mineurs doivent avoir une autorisation de leurs parents ou tuteurs.
- 1.3. L'inscription à l'aide du formulaire papier ou en ligne signifie l'acceptation des présentes conditions générales.

2. CONDITIONS D'ANNULATION OU DE MODIFICATION PLANNING

- 2.1. Conditions d'annulation de la part du participant : Seul un empêchement pour raison de santé (avec certificat médical du médecin) permet au participant de bénéficier d'un remboursement de partie ou totalité du montant versé lors de l'inscription en accord avec les conditions générales.
- 2.2. Conditions d'annulation ou de modification de planning de la part de Millau en Swing :
 - Effectif insuffisant dans un ou des groupes.
 - Pour des raisons d'annulation de vol, de grève de transport, circulation perturbée ou tout cas de force majeure, empêchant ou retardant la présence du ou des professeurs intervenants.
 - En cas de blessure du ou des professeurs.
 - En cas de force majeure nous obligeant à interrompre ou annuler des cours.

3. NIVEAU DU PARTICIPANT

Mieux vaut refaire une année dans le même niveau plutôt que d'être en difficulté dans le niveau supérieur. Seul Millau En Swing, par l'intermédiaire de son responsable pédagogique et leurs professeurs, sont aptes à vous conseiller le niveau qui vous convient le mieux, en cours collectif comme en stage. Ils peuvent vous obliger à de changer de groupe dans votre intérêt et afin de ne pas pénaliser les autres élèves.

4. PRIX ET PAIEMENT

- 4.1. Les prix des cours sont indiqués en € et TTC pour une personne. Ils figurent sur le tableau annuel des tarifs communiqués clairement par l'association.
- 4.2. Pour les stages, les tarifs sont clairement communiqués pour chacun d'entre eux et il leur est spécifique.

4.3. Pour les cours hebdomadaires, l'élève doit s'acquitter préalablement de:

- la cotisation annuelle à l'association fixé chaque année par l'AG de l'association
- la licence Fédération Française de Danse dont le montant est fixé par celle-ci
- du montant correspondant aux cours hebdomadaires

4.4. Prix des cours hebdomadaire :

- Tout élève doit s'acquitter du montant communiqué clairement par Millau en Swing sous la dénomination « tarif cours hebdomadaire pour un niveau »
- Millau en Swing se réserve le droit de réactualiser à chaque saison ses tarifs
- Ce montant correspond aux honoraires du niveau auquel il a été orienté par les professeurs ou Millau en Swing
- Avec l'accord des professeurs ou de Millau en Swing, l'élève peut demander l'inscription à un ou plusieurs niveaux supplémentaires.
- Pour chaque niveau supplémentaire, l'élève devra s'acquitter du tarif clairement communiqué par Millau en Swing sous la dénomination « tarifs niveau supplémentaire »

4.5. Paiement : Libeller et adresser votre règlement à l'ordre de MILLAU EN SWING.

Aucune inscription ne sera effective avant réception du règlement. Adresse de règlement par chèque : Millau en Swing 8 rue de la Capelle - 12100 MILLAU

4.6. Conditions de remboursement : les conditions de remboursement sont défini dans les Conditions Générales de l'Association.

5. RESPONSABILITÉS

5.1. Tout élève qui aura un comportement irrespectueux vis-à-vis du groupe, des locaux, de l'encadrement (vol, violence verbale ou physique...) sera immédiatement exclu. Les frais éventuellement occasionnés seront facturés à l'élève (ou aux parents ou responsable légal).

5.2. Chaque élève est responsable de sa santé physique. Millau En Swing ne peut être tenu responsable de tout dommage corporel occasionné lors d'un cours ou d'une soirée.

5.3. Millau En Swing ne pourra en aucun cas, être tenu responsable de vols, disparitions, détériorations ou autres dommages de tout objet ou autre, appartenant à l'élève ou à l'un des professionnels sur place.

6. AUTORISATION DE LA PRATIQUE DE LA DANSE

6.1. Pour les stages : Les non détenteurs d'une licence de la FFD pourront accéder à « un titre découverte ». Le titre "découverte" est un titre temporaire d'une durée de 6 jours consécutifs, qui a pour objectif de faire participer des personnes non-licenciées aux activités de la FFDanse, aux mêmes conditions que la Licence A (loisirs).

Ce titre comprend une garantie assurance "responsabilité civile" et "garantie accident" ainsi que les droits SACEM/SPRE individuels.

Pour cela, le stagiaire devra renseigner et remettre au responsable de la structure une déclaration sur l'honneur de non contre-indication de pratique de la danse.

Le titre découverte est migrable vers une licence fédérale sous une période de 30 jours après la fin de sa validité, en s'acquittant du montant de la différence de la licence choisie et sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication de pratique de la danse datant de moins de 3 mois.

En l'absence de certificat ou de médecin, l'inscription au stage peut être refusée par Millau en Swing.

6.2. Pour les élèves réguliers : la souscription à une licence « loisirs » de la FFD sera obligatoire pour l'inscription et la participation aux cours, celle-ci rend obligatoire la présentation annuelle d'un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la danse.

7. RÈGLE DE CONFIDENTIALITÉ

7.1. Tous renseignements communiqués par les participants, lors de l'inscription ou ultérieurement, ne sont en aucun cas communiqués à qui que ce soit par Millau En Swing, sauf en cas de volonté explicite de la part du participant. Le fichier est entièrement soumis aux règles de la loi « Informatique et libertés ».

7.2. Avec l'accord explicite de ses membres, l'association Millau en Swing édite et communique, en interne de l'association, l'annuaire de ses membres.

Le Règlement Général pour la Protection des Données, directive européenne concernant les données personnelles, publiée en 2016 et devant entrer en application dans les états membres le 25 mai 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses indiquées dans le formulaire interne. Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant.

Annexe : Tableau des Tarifs

Saison 2020-2019	
Adhesion à l'Association Millau en Swing	11 €
Licence FFD « Loisirs »	19 €
Titre découvert FFD	5 €
tarif cours hebdomadaire pour un niveau	160 €
tarif cours hebdomadaire pour 2 niveaux	260 €
tarif cours hebdomadaire pour 3 niveaux	300 €